

REGLEMENT DES FOULEES FRESNOYSIENNES 2026

La manifestation a lieu le samedi 12 septembre 2026 à Fresnoy-le-Grand (Aisne), elle se déroulera de 13H00 à 20H.

- Au programme : 10 km course, 5 km course et 2 courses enfants. – Une marche nordique de 14km, une Randonnée de 9km et une Marche de 5 km.

Inscriptions sur le site adeorun ou le jour même jusqu'à 30 minutes avant chaque course (majoration de 3€) ou chez Intersport Fayet le samedi 5 septembre 2026 (avec contrôle informatique des licences FFA ou PPS avant obtention du dossard)

Organisateur : Club Athlétique de Fresnoy, Le Comité des Fêtes et La Municipalité

Président : Jean-Bernard LETEMPLE

Responsable sécurité : Christophe DUPUIS/ Mairie de Fresnoy-le-Grand

Conditions de participation :

- Course 10 km : cadets à masters (2011 et avant).
- Course 5 km : Minimes à masters (2013 et avant).
- Marche Nordique chronométrée (2011 et avant)
- Course Benjamin(e)s-Minimes(es) : année 2012-2015
- Course Poussin(e)s : année 2016-2017 (minimum 5 ans au 12.09.26)

Justifier :

- Soit d'un PPS en cours de validité pour les courses adultes. Pour les courses ENFANTS une autorisation parentale est obligatoire.
- Soit d'une licence FFA Santé running, Athlé compétition. TOUTES LES AUTRES LICENCES SONT REFUSEES

Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire avec la signature des parents.

Droits d'inscription :

- 10km : 8 euros
- 5km : 6 euros
- Marche Nordique : 5 euros
- Randonnées 9 km : 2 euros
- Marche 5km : 2 euros

Tarifs majorés de 3 euros sur le 12.09 uniquement sur ADEORUN avec paiement CB jusqu'à 30 minutes avant le départ de chaque course.

Règlement sur le site internet ou à l'ordre du Club Athlétique de Fresnoy.

Retrait des dossards : Place du Général de Gaulle, à partir de 13h00.

Assurance : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer individuellement.

Sécurité : Assurée par les organisateurs, commissaires de courses à chaque carrefour, véhicule de début de course, véhicule de fin de course et motos sur le parcours.

Service médical : assuré par les organisateurs.

Ravitaillements prévus à l'arrivée de chaque épreuve et à mi-chemin de la COURSE 10KM

Lots de qualité - Récompenses à tous les participants - **Cadeau aux 300 premiers coureurs inscrits. Renouvellement du challenge « record » sur la course 10km LE PRIX DU MAIRE 400€ (30'57'') pour les masculins et Le Prix du Comité des Fêtes 400 € (41'40'') pour les féminines à battre.**

Départ et arrivée des épreuves Place du Général de Gaulle.

Les épreuves enfants et adultes se dérouleront sur le même site qui sera pour l'occasion interdit aux véhicules (sauf organisation et secours).

Ce présent règlement pourra être modifié en fonction de nouveaux impératifs et des règles sanitaires en vigueur le jour de la course.